



## CONTRAT DE PARRAINAGE

### ENTRE

Nom de l'équidé \_\_\_\_\_

qui demeure au Centre Equestre Les Joncs

Ci-après dénommé le **Bénéficiaire**

D'une part,

### ET

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Ci-après dénommé le **Parrain** ou la **Marraine**

**Tuteur** (si le Parrain ou Marraine est mineur) \_\_\_\_\_

D'autre part,

## IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

### 1/ Objectif du parrainage

Votre parrainage consiste à soutenir les besoins récurrents de l'équidé sur une année, tels que la venue de l'ostéopathe, le maréchal ferrant et le dentiste.

### 2/ Engagement du Parrain ou de la Marraine

Son soutien est de :

**15€ par mois** ou **180€ pour 12 mois**

en espèces

virement bancaire

**au Centre Equestre Les Joncs**

### 3/ Engagement du bénéficiaire

Nous nous engageons à être aux petits soins pour l'équidé choisi :

- par oral, directement lors de votre visite
- si l'occasion se présente, avec des photos lors des soins prodigués

### 4/ Durée du parrainage

Pour une durée de 12 mois, reconductible, si souhaité, sur le même équidé, en autre.

## 5/ Avantage du parrain ou de la marraine

Vous avez l'accès aux écuries pour rendre visite à l'équidé choisi.

Attention dans les heures d'ouverture du club

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	sur RDV par téléphone ou mail
Mercredi et samedi	9h30-18h00
Dimanche	Fermé

et en ayant prévenu à l'avance de votre venue pour être sûr que l'équidé soit disponible.

Vous avez le droit :

- ❖ de lui donner des pommes, des carottes, le faire brouter,
- ❖ de lui faire les soins des pieds, un bon pansage,
- ❖ d'avoir des moments privilégiés rien qu'avec lui en travail à pied.

**Vous n'avez pas le droit de monter dessus.**

Durant ses vacances, quinze jours en août, vous pourrez lui rendre visite dans le pré où il réside pour lui faire un coucou, sans entrer dans le pré.

Fait à

le

En 2 exemplaires.

Pour

Le Bénéficiaire

Le Parrain ou La Marraine